



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 27961

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la difficulté inhérente à la profession de sapeurs-pompiers. Nul doute que ceux-ci constituent un personnel très exposé et bien souvent touché par l'accident ou la mort. Dans la mesure où nos pompiers exercent réellement un métier à risques, il lui demande s'il envisage d'attribuer à ces serviteurs de l'État un « titre de reconnaissance de la nation » (TRN).

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27961

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8585